

Burundi : Les personnes âgées demandent une législation qui garantit leurs droits

@rib News, 09/10/2013 â€“ Source XinhuaÂ Les personnes Â¢gÂ¢es du Burundi ont cÃ©lÃ©brÃ© mardi la journÃ©e internationale dÃ©diÃ©e aux personnes Â¢gÂ¢es au moment oÃ¹ elles se lamentent qu'elles sont confrontÃ©es Â de multiples problÃ©mes d'essentiellement Â la misÃ©re qui les accule Â la mendicitÃ© et rÃ©clament beaucoup de choses Â commencer par la mise en place d'une lÃ©gislation qui garantit le respect de leurs droits.Â« L'Association pour la DÃ©fense des Droits des Personnes AgÃ©es (ADDPA) recommande au gouvernement du Burundi la mise en place d'une lÃ©gislation qui garantit le respect des droits des personnes Â¢gÂ¢es afin que tout Burundais soit assurÃ© de vivre et de vieillir dans le respect de sa dignitÃ© Â», a lancÃ© dans un communiquÃ© de presse mardi FrÃ©re Jean-Elyse Ndiokubwayo, reprÃ©sentant lÃ©gal de ladite association. Cette association demande Â©galement au gouvernement la prise en charge des soins de santÃ© en faveur de ces personnes comme il le fait pour les femmes qui accouchent et les enfants de moins de cinq ans. Le reprÃ©sentant de l'Association a indiquÃ© qu'il compte initier des projets de dÃ©veloppement en faveur de ses membres Â travers des unitÃ©s appelÃ©es Â« cercles de tout Â¢ge Â» qui seront implantÃ©s sur toutes les 129 collines et dans tous les quartiers et qui vont rassembler des hommes et des femmes de tout Â¢ge.